

## **Formation spécifique à la sécurité des spectacles : agrément renouvelé pour Apave**

**Par arrêté du 20 janvier 2010 du Ministère de la Culture et de la Communication**

***Apave, leader français dans la maîtrise des risques, a obtenu le renouvellement de son agrément pour assurer « la formation spécifique à la sécurité des spectacles adaptée à la nature du lieu du spectacle ». Cet agrément est accordé par le Ministère de la Culture et de la Communication pour une durée de 5 ans.***

Les lieux de spectacle ou d'événement, publics ou privés, doivent mettre en place des contrôles stricts pour assurer la sécurité du public.

Dans ce contexte, le Ministère de la Culture et de la Communication délivre des autorisations portant sur la formation spécifique à la sécurité des spectacles adaptée à la nature du lieu. Cet agrément est délivré après contrôle des connaissances de l'organisme.

### **Les risques inhérents à la richesse du monde du spectacle**

Le monde du spectacle est à la fois très riche et très diversifié. Pas moins de 850 métiers y sont représentés avec des caractéristiques qui leur sont propres. Les métiers, souvent très spécifiques pour adapter un lieu, une représentation ou un événement, peuvent générer des situations à risques :

- lors des périodes de montage et de démontage de spectacles,
- par le caractère itinérant des spectacles,
- par le rythme de travail : représentations le soir, démontage la nuit, voyages etc.,
- par le caractère éphémère des spectacles.

Pour encadrer ces métiers, il est donc primordial d'apporter les garanties et les règles de sécurité qui limitent les risques.

L'agrément portant sur la formation spécifique à la sécurité des spectacles est donc indispensable pour assurer le bon déroulement des spectacles et prévenir des risques.

### **Apave habilité à délivrer des formations ciblées**

Expertes dans le domaine de la sécurité et du spectacle, les équipes d'Apave proposent des formations adaptées aux besoins spécifiques de ce secteur. Apave forme le personnel du monde du spectacle à différents niveaux :

- L'habilitation électrique (raccordement forain, groupe électrogène etc.)
- La sécurité incendie
- Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES)
- Travaux en hauteur (travail sur pont, passerelles...)
- Montage des gradins, tribunes, structures scéniques
- Prévention et gestion des situations conflictuelles avec le public
- Etc.

## L'accompagnement des professionnels à tous les niveaux

Tous les lieux de spectacle, aussi diversifiés soient-ils, ont des obligations réglementaires à respecter. Pour un organisateur de spectacle, la mise en conformité avec les nouvelles réglementations peut s'avérer être un vrai parcours du combattant et engage aussi sa propre responsabilité.

Les équipes d'Apave apportent des réponses sur-mesure pour s'adapter aux enjeux et contraintes des acteurs du monde du spectacle. Apave peut ainsi intervenir très en amont, dès la conception et la préparation d'une production ou d'un spectacle.

### → Au niveau de l'assistance projet :

Apave intervient à plusieurs niveaux :

- Rédaction du plan de prévention
- Elaboration de la fiche technique du lieu
- Etude de travaux

### → Au niveau du conseil et de l'assistance technique

Cet accompagnement peut couvrir l'assistance à maîtrise d'ouvrage, l'étude de sol, les contrôles de montage, la conformité acoustique aux textes réglementaires etc.

### → Au niveau du contrôle réglementaire

Les experts d'Apave vérifient la conformité des installations avec la réglementation en vigueur. Les experts d'Apave peuvent intervenir à différents niveaux :

- Installations électriques
- Systèmes de sécurité incendie
- Mesures d'éclairage
- Conformité des équipements de protection individuelle
- Contrôle des équipements d'accroches et de levage
- Etc.

### A propos d'Apave :

Apave est leader en France dans la maîtrise des risques, avec 9 600 collaborateurs, 130 agences, 140 sites de formation et 33 laboratoires et centres d'essai.

Organisme indépendant avec un CA de 669 M € en 2008, Apave accompagne les entreprises et les collectivités dans leur volonté de maîtriser leurs risques techniques et environnementaux, à travers une offre complète de prestations (inspection, bâtiment, formation, essais-mesures, conseil)

Apave est présent à l'international à travers 40 implantations. 200 000 entreprises et collectivités lui font déjà confiance dans la maîtrise de leurs risques en France et dans le monde.

### Relations presse :

Agence Wellcom – Aelya Noiret / Elsa Favreau

Tel : 01 46 34 60 60 / mail : [ef@wellcom.fr](mailto:ef@wellcom.fr)